

| | | | |
|--|-----------------------------|---|-----------------------|
| COMPTE RENDU <i>Ecole Léonard de Vinci</i> | | Procès verbal du 2^{ème} Conseil d'école | |
| | | 2017-2018 | |
| Date | Vendredi 9 MARS 2018 | Lieu | Réfectoire de l'école |

| | |
|------------------------|---|
| Présents | <p><u>Les représentants du Maire</u> : Mme Delannet, Maire-adjoint en charge des affaires scolaires et Mme Carrière, DGAS.</p> <p>La <u>fédération de parents PEEP</u> : Mme Beugré, Mme Himeur, Mme Ravoisier, Mme Cruz, Mme Habibi, Mme Delormas, Mme Greff, Mme Battie,</p> <p><u>Les enseignants</u> : Mme Mazoyer, Mme Chemin, Mme Vogelius, Mme Havard, Mme Asmane, Mme Tarricone, Mme Emsellem, Mme Hammachi, Mme Israël, Mme Prigent, M. Barlet, Mme Manderscheid, Mme Kauffeisen M. Fournier, Mme Humblot, Mme Cohen Jonathan, Mme Potier Rivet, Mme Loukkal, Mme Durand, M. Toanen, M. Lebarbier, M. Rosier,</p> <p><u>Directrice de l'école</u> : Mme Harmel</p> |
| Absents excusés | Mme Simon, Mme Cassagne, Mme Bueno, Mme Garcia de Viedma, Mme Boussetta, Mme Ladure, Mme Montico |

| | |
|----------------------------|--|
| Objet de la réunion | <p style="text-align: center;">Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Perspectives de rentrée 2018/2019: Rythmes scolaire : vote des horaires et Carte scolaire. • Bilan du 1^{er} semestre du fonctionnement de l'école. • Demandes de Travaux : Assainissement des remontées d'humidité des bas des murs du dortoir en Rez de chaussée. Peinture après dégâts des eaux de la salle de classe de CPC. Changement des grilles d'évacuation cour du milieu car dangereuses. Pose de prises électriques bureau « directrice » et salle des Maitres. • Demande d'aménagement de la cour maternelle avec un toboggan Demande d'aménagement de la cour Péchinez avec un préau pour les jours de pluie. • Les projets pédagogiques 2017-2018 : Présentation des Axes du nouveau projet d'école. Classes de découvertes, Projet cirque en maternelle, Ma petite fabrique d'objets. • Fêtes de fin d'année et Kermesse : accueil des familles en fonction du protocole de sécurité. • Dates des réunions nouveaux parents PS et CP |
|----------------------------|--|

| | |
|---|---|
| Points abordés | A retenir selon l'ordre du jour, les points suivants ont été abordés: |
| Perspectives de rentrée 2018/2019: | <p>Rythmes scolaires : Retour à la semaine de 4 jours de classes, suppression du mercredi matin travaillé en matinée scolaire. Mme Delannet fait le retour du sondage : Participation : parents 51,93 et enseignant : 76,19 Pour la semaine de 4 jours : Parents : 80,12 et enseignants : 94,59 Orientation partager par les animateurs du Centre de Loisirs.</p> <p>Choix des horaires à l'école Léonard de Vinci : Actuellement les horaires sont : 8h45 à 11h45, 13h30 à 16h et Mercredi 8h45 à 10H45 Nous proposons de revenir aux horaires antérieurs : 8h45 à 11h45, 13h30 à 16h30 Vote des horaires : 33 voix « pour » à l'unanimité.</p> <p>Carte scolaire : Modification pour la rentrée prochaine des secteurs : retour à l'ancienne carte scolaire pour rééquilibrer les effectifs dans les écoles de Nogent sur Marne. Fermeture d'une classe en élémentaire : Nous passerons de 13 à 12 classes, avec une perspective de plusieurs doubles niveaux.</p> <p>Carte scolaire des collèges : Elle est indépendante de la carte scolaire de Nogent sur Marne du premier degré. Les élèves de CM2 sont orientés sur 3 collèges : Collège Branly, Collège Watteau à Nogent et sur le Collège Brossolette au Perreux.</p> <p>Passage au collège : La campagne Affelnet va commencer : envoi d'un courrier aux familles en Mars pour donner toutes les explications pour être inscrits dans le collège de secteur. Concours d'entrée classe internationale sur le collège Branly et Watteau. <i>Les professeurs de collèges avec l'appui de la municipalité, ont demandé au département de revoir la carte scolaire au regard des fermetures de classes de 6^{ème} afin que les enfants de Léonard de Vinci restent sur les collèges de Nogent sur Marne, alors qu'actuellement une vingtaine d'élèves vont au collège Brossolette du Perreux.</i></p> <p>Choix collège particulier : Prévoir inscription à l'examen d'entrée avec demande d'inscription sur dossier à prendre auprès de la directrice de l'école. CHA avec des horaires aménagés pour une pratique type conservatoire, musique, danse, théâtre dans le département. Collège International de Noisy le Grand, et EIP (Collège Charcot Joinville pour élèves intellectuellement précoces)</p> |

Bilan du 1^{er} trimestre sur le fonctionnement d'école

2017 – 2018 Effectif actuel : 516 élèves **Départ de 19 élèves depuis la rentrée**

Maternelle : 198
69 PS + 72 MS + 57 GS = 198 élèves
Elémentaire : 318
62 CP + 79 CE1 + 73 CE2 + 48 CM1 + 56 CM2

2018 – 2019 Prévision d'effectif: 533 élèves

Maternelle : 209 pour 7 classes Moyenne : **29.8**
67 PS + 69 MS + 73 GS = 209 élèves
Elémentaire : 325 pour 12 classes Moyenne : **27.75**
68 CP + 64 CE1 + 80 CE2 + 72 CM1 + 49 CM2 = 333 élèves

Pour la Maternelle et l'élémentaire :

- **Les remplacements des enseignants absents** : les enseignants absents sont le plus souvent remplacés. Toutefois, en janvier/février, la période difficile de l'hiver, quelques enseignants n'ont pu être remplacés le temps d'une journée.

Les enfants sont alors répartis dans les autres classes ou pris en charge parfois par la Directrice.

Les Atsem, qui sont à tour de rôle en formation, ne sont pas remplacées. Ce qui rend parfois la gestion plus lourde pour les Atsem présentes. Seuls les congés longs sont remplacés.

-Les classes ont participé à de nombreuses sorties pédagogiques dans le cadre du parcours artistique et culturel.

- **La sortie d'étude** : suite à notre demande de l'année dernière, présence d'un filotier ASVP à 17h30. Nous remercions vivement la police municipale pour son aide à la sécurité.

*Mme Battie évoque le problème de **surveillance du portail** : le mercredi à 10h45 avant les vacances il n'y a pas de gardien ou d'adulte de surveillance à la porte. Mme Harmel va revoir avec les gardiens car en effet la directrice n'est pas toujours sur l'école.*

Mme Habibi interpelle sur le problème des départs de classes maternelles au moment de la récupération des enfants par les animateurs et l'entrée des parents qui viennent récupérer leur enfant à 16h : Mme Harmel va revoir ce problème de tuilage en Maternelle avec les enseignants, le Centre de Loisirs et les gardiens.

-Au regard du **règlement intérieur** pourtant signés par les parents : Il y a des entraves au règlement au niveau des absences non justifiées. Des problèmes d'absentéisme pour raison de vacances en dehors des vacances scolaires, non justifiés par les familles.

Des retards le matin qui gênent le bon fonctionnement de l'école.

L'absence doit être justifiée par un certificat médical et si l'on ne vient pas à l'école, cela doit rester de l'ordre de l'exceptionnel

Rappel de Mme Harmel : Il faut **une autorisation** de la directrice pour toute absence en élémentaire, l'école étant obligatoire. Prévenir l'école en cas d'absence.

Ce n'est pas parce que l'on prévient la mairie via le site Agora que l'école est informée.

C'est indépendant. Les enseignants n'ont pas de visibilité sur le portail famille.

Il faut un mot écrit dans le cahier de correspondance ou sous enveloppe pour informer l'enseignant ou la directrice si l'enfant ne mange pas ou ne reste pas exceptionnellement à l'étude.

Actuellement, trop de parents n'anticipent pas et l'on doit gérer des départs d'élèves dans l'urgence sur demande orale ou sur appel téléphonique.

Il faut signer le règlement intérieur, les cahiers, les mots et les évaluations.

Un **mot de rappel** va être mis dans tous les cahiers la semaine prochaine.

Problème du matériel abîmé et non rangé au retour des vacances : cerceaux, vélos qui sont achetés avec la coopérative scolaire. Nous avons vu avec le centre de loisirs que le matériel peut être utilisé sous certaines conditions sur le temps périscolaire mais que sur le temps extra scolaire nous n'autorisons pas le prêt de notre matériel. Pour cela nous demandons que toutes les réserves de matériel soient fermées à clé. Demande d'installation de verrous.

Mme Delannet propose à Mme Harmel de faire un mot pour obtenir une aide financière au rachat des vélos cassés, de cerceaux et petits matériels de motricité.

La coopérative scolaire : Participation volontaire des familles

Achat avec l'argent de la Kermesse 2017: 1683.15 €

- 2 tablettes Apple: 818,00 €

- 4 vélos en Maternelle: 627,15 €

- Projet Cirque en Maternelle: 744,00 € en MS et 212,00€ en GS sur 992,00 € pour une semaine d'intervention

(la Mairie prenant en charge 780,00€ sur l'enveloppe culturelle)

- Atelier art plastique après le spectacle de Noël: 100,40€

| | |
|---|--|
| | <p>Autres financements avec les Coopératives de classes au regard des cotisations volontaires des familles: Le projet "couveuse": achat de 7 œufs fécondés pour observer l'éclosion des poussins et leur évolution. Le projet "Escargots": achat de Kit de 8 escargots et vivarium Le projet "Ecole et cinéma" en Maternelle De nombreuses sorties comme des visites de Musée, de monuments historiques et de spectacles.</p> <p>Les parents se montrent très participatifs et on les remercie pour leur générosité, qui contribue à l'augmentation des activités dans le cadre des projets de classe. Leur contribution permet d'enrichir la mise en œuvre du programme d'enseignement tant en élémentaire qu'en Maternelle. Les parents participent physiquement et financièrement aux divers projets. Les familles ont donné 12904,00 € pour les 20 classes à la Coop. Ce qui fait une moyenne de 645€ par classe. - Les photos de classes ont bien été vendues cette année et la somme va permettre d'alimenter notre projet de jardinage et de végétalisation de la terrasse.</p> <p>La sécurité : assurer la sécurité des élèves, des personnels et aider à gérer une crise dans l'école Plusieurs exercices de sécurité ont eu lieu depuis la rentrée : Tous les élèves de la PS au CM2, ont bien réagit grâce à l'action de formation et de sensibilisation des enseignants en amont. Tout s'est bien déroulé. Incendie : 21/09/2017 et 15/02/2018. Evacuation des élèves entre 3 minutes et 4 minutes. PPMS : intrusion alerte attentat « Je m'éloigne du danger extérieur et je me cache » : 18/12/2017 exercice départemental. PPMS : confinement pour avis de tempête aura lieu au deuxième trimestre</p> <p>Livret Scolaire Numérique (LSU) : du CP à la 3^{ème}. Les livrets scolaires de l'école élémentaire et du collège sont communs pour la scolarité obligatoire. Les éléments constitutifs du livret sont numérisés dans une application informatique nationale dénommée "livret scolaire unique du CP à la troisième". Il témoigne par des bilans périodiques des acquis et des progrès de l'élève. Les bilans périodiques portent sur les acquis et les progrès de l'élève, les éléments du programme travaillés, les parcours éducatifs, les éventuelles modalités spécifiques d'accompagnement mises en place, au collège les enseignements complémentaires et des éléments de vie scolaire. Les attestations déjà obtenues : PSC1, ASSR 1 et 2, AER, attestation scolaire "savoir-nager" (ASSN). Cette année encore, nous avons fait le choix de faire un livret par semestre. Le premier a été remis fin janvier et le deuxième sera remis fin juin. A terme, les parents devraient y avoir accès directement par un code personnel.</p> <p>Pratique des langues vivantes : Un cours d'allemand de 45mn, assuré par Mme Guibert professeur du collège Branly est proposé aux élèves volontaires pour 7 séances d'initiation sur l'année. Par ailleurs, une proposition dans le cadre des ELCO sera offerte dans la mesure du possible aux élèves de CE1 au CM2 à la rentrée prochaine de recevoir un enseignement. Cour de Marocain et portugais cette année à l'école Paul Bert. Un courrier a été donné dans ce sens aux familles afin de faire une remontée chiffrée à l'académie.</p> |
| <p>Travaux : Remerciements et demandes</p> | <p>Remerciements pour la porte d'entrée côté maternelle. La réfection du revêtement de la cour maternelle Demandes urgentes: - Assainissement des remontées d'humidité des bas des murs du dortoir en rez de chaussée - Faux plafond à remettre dans la Salle de classe de CPC de Mme Israël. - Changement des grilles d'évacuation cour du milieu car trop dangereuses en l'état. Plusieurs lavabos dans les classes fuient car les joints ne sont plus étanches.</p> <p>Demandes sans caractère d'urgence : Demande d'aménagement de la cour Péchinez avec un préau pour les jours de pluie. Aménagement cour maternelle avec un toboggan en accord avec le centre de Loisirs <i>Nous interrogeons Mme Delannet et Mme Carrière pour savoir si nous allons avoir cette année l'aménagement sportif des cours de récréation ?</i> <i>Réponse : demande à M. Hersan pour savoir si l'aménagement doit avoir lieu cette année.</i></p> <p>Demandes d'aménagement avec du mobilier : devis en cours Installation d'étagères dans une réserve afin de pouvoir ranger tous les livres de l'ancienne bibliothèque ? Les écrans suspendus dans les 6 classes restantes ? Mme Delannet prend en note cette demande. <i>La fermeture des classes de PS et des dortoirs par un verrou ? pas possible pour des raisons</i></p> |

| | |
|---|---|
| | <p><i>Ainsi qu'une réserve de matériel de psychomotricité. A voir avec les service technique.</i></p> <p><i>Demande de Mme Kauffeisen et M. Lebarbier à Mme Delannet : Les tableaux des classes qui sont mis à la disposition des classes ne sont plus effacés, c'est pourtant du matériel géré par la municipalité. Il y a de la poussière de craie dans le porte craies et sur les étagères des bibliothèques qui peuvent être toxiques pour les élèves et qui ne sont pas nettoyés par les dames de service. Nous souhaitons savoir s'il est possible de faire évoluer cet état de fait ?</i></p> <p><i>Demande à Mme Delannet : Par ailleurs sur quel budget peut-on acheter les matériel de motricité de l'école maternelle ?</i></p> <p><i>De même pour les lecteurs CD, les piles , les CD, les clés USB, nécessaires au fonctionnement de l'école mais que l'on ne peut avoir sur le catalogue Pichon car en dehors de l'appel d'offre ?</i></p> <p><i>Faire une demande par écrit à Mme Delannet pour ce type d'achat.</i></p> |
| <p>Les projets pédagogiques 2017-2018 : <i>Une logique de parcours</i></p> | <p>Présentation des Axes du nouveau projet d'école de 2017 à 2020.</p> <p>Axe1 : Former les citoyens de demain : Education à la citoyenneté et Valeurs de la République ; Education au développement durable</p> <p>Socle commun : Domaine1 : Les langages pour penser communiquer Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen</p> <p>Axe2 : Ouvrir les champs du possible : Développer une Education Culturelle, Artistique Sportive et Humaniste qui contribue à l'égalité de tous les élèves.</p> <p>Socle commun : Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine</p> <p>Axe3 : Fédérer pour Réussir : Fonctionner en équipe : cohérence des actions éducatives et réponse à la difficulté scolaire, réponse aux besoins particuliers.</p> <p>Socle commun : Domaine1 : Les langages pour penser communiquer Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques</p> <p>Les objectifs : Mettre les élèves au cœur de l'enseignement moral et civique, les rendre acteurs de la vie de l'école Faire acquérir une culture morale et civique commune au sein de l'école Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général Développer une sensibilité au développement durable</p> <p>Développer une vie culturelle de l'élève. S'associer aux différents partenaires et structures de proximité (scène nationale, médiathèque, Musée, MABA, Cinéma) pour bénéficier de leurs programmations, de leurs compétences. Elaborer un portfolio mémoire du parcours culturel de l'élève au cours de sa scolarité. Vivre ensemble une classe de découvertes hors les murs de l'école</p> <p>Renforcer la cohérence des actions pédagogiques de l'équipe enseignante Prévenir et remédier afin de réduire les inégalités. Identifier, connaître et mettre en œuvre les différents dispositifs d'aide et d'accompagnement des élèves les plus fragiles. Permettre à tous les élèves le passage en réussite au collège 12 fiches-actions ont été rédigées consultable auprès de Mme Harmel.</p> <p>Projet cirque en maternelle Une semaine d'initiation et de découverte des activités circassiennes pour les élèves de GS. Une journée découverte pour les MS</p> <p>Projet cirque au CP : premier trimestre Une séance sous Chapiteau à l'école du Cirque de Fontenay sous bois et 4 interventions par une intervenante en Arts plastiques pour les élèves de CP. Financement pris en charge par la mairie de Nogent sur Marne.</p> <p>Ma petite fabrique d'objets. Projet académique pour développer les activités d'exploration et de découverte du monde. Aménagement de coins sciences pour expérimenter et construction d'objets.</p> <p>Couveuses de 7 œufs et observation de l'éclosion et élevage des poussins. Il se pose le problème du lieu d'accueil pour satisfaire au protocole demandé et satisfaire aux conditions d'hygiène.</p> <p>Élevage d'escargots et ponte en vivarium en Maternelle.</p> <p>Projet académique « Lire égaux » sur l'égalité fille/garçon pour les 3 classes de CE1. Rédaction d'une histoire sur l'égalité fille-garçon qui sera peut-être sélectionnée pour être illustrée et éditée aux éditions Talents Hauts.</p> |

| | |
|--|--|
| | <p>Classes de découvertes pour 49 élèves de CM1 et pour 58 élèves de CM2: Du 9 avril au 11 avril : Les 2 classes de CM1 iront 3 jours en Bourgogne à Guédelon. Du Moyen Age à la Renaissance. Du 4 Juin au 8 Juin : Les 2 classes de CM2 iront en Normandie sur les traces de la dernière guerre mondiale. Plages du débarquement, mémorial de Caen, découverte du littoral et 3 séances de char à voile. Participation financière pour la moitié par la municipalité et l'autre moitié par les parents. La directrice remercie les enseignants volontaires qui portent des projets ambitieux. L'objectif de l'école est de faire partir en fin de parcours scolaire tous les élèves d'un même niveau. Ce qui permet de faire partir au moins une fois les élèves d'une même cohorte dans leur scolarité.</p> <p>« Ecole & cinéma » pour les 3 CE1 et les 2 CM1 : Dispositif académique en partenariat avec le Royal Palace de Nogent sur Marne</p> <p>Projet en partenariat avec le conservatoire de Nogent sur Marne : pour les CM2 le 12 avril</p> <p>En élémentaire et en maternelle, projet d'éducation au développement durable : Obtention de la labellisation E3D niveau 2 en 2017 délivré par les services de l'éducation nationale de l'Académie. Mise en valeur les diverses actions menées et les différents partenariats existants qui font l'objet d'une fiche action dans le nouveau projet d'école 2017 2020. La labellisation est valable 3 ans. Il s'agit de respecter un cahier des charges et de faire un retour d'expérience. Prolongation de l'action-phare de Recyclage des stylos par « Terracycle » sur toute l'école, afin de financer des actions humanitaires éducatives. Il faut collecter 20 KG sur toute l'école.</p> <p>Education à la biodiversité : -Jardinage et plantation sur les terrasses : jardinage sur les deux bandes de jardin. Des légumes, des plantes médicinales et aromatiques, ont été plantés. -2 bacs à l'entrée de l'école sont destinés à être plantés avec l'esprit de jardin partagé afin qu'enfants et adultes, puissent en sortant observer et cueillir quelques herbes consommables.</p> <p>Projet Eco-gestes : Les 74 élèves de CE2 participent à des interventions proposées par la municipalité sur le tri des déchets, les énergies. Construction d'un « lombri composteur » cette année. Nous remercions Mme Trabet et Mme Maudry, qui toutes deux, animent et mettent en oeuvre ces interventions de qualité sur Nogent en direction des écoles depuis plusieurs années. Une rencontre des 14 classes de CE2 qui participent aux Eco gestes, finaliseront le projet à la Scène Watteau au mois d'avril.</p> <p>Pour les élèves délégués de CM1 : Commission restauration scolaire en partenariat avec le Centre de Loisirs pour une initiation au tri des déchets et la lutte contre le gaspillage le 29 Mars.</p> |
| <p>Fêtes de fin d'année et accueil des familles en fonction du protocole de sécurité.</p> | <p>La Scène Watteau : Quelques classes seulement participeront à la création de spectacles musicaux et se produiront sur Scène le mardi 26 Juin de 18h15 à 20h45. Les autres classes enregistreront un CD des chants appris pendant l'année ou feront une présentation aux familles en salle polyvalente.</p> <p>La Kermesse : Date proposée : Samedi 23 Juin de 8h30 à 15h30 pour l'installation et de 10H à 14h pour les familles. Comme l'année dernière la fédération des parents d'élèves souhaite organiser une fête d'école avec des attractions pour les enfants. Les conditions de sécurité liées au Plan Vigipirate Attentat sont toujours en vigueur. Dans cette optique, il y a eu une réunion préparatoire avec la directrice afin de bien anticiper tous les problèmes que pourraient se poser et voir comment les animateurs du Centre de Loisirs peuvent participer à leur niveau. Est-ce que la Mairie peut mettre du personnel de service pour encadrer cette manifestation et/ou pour ouvrir et fermer l'école ? Mme Carrière répond que certainement il y aura comme l'année dernière une personne mise à disposition pour fermer et ouvrir l'école.</p> <p><i>Conditions de mise œuvre exigées par Mme Harmel qui engage sa responsabilité :</i> - Préparer suffisamment en amont l'organisation de la journée, plus tôt que l'année dernière. - Le financement peut se faire avec le compte de la coopérative scolaire. Toutefois, il s'agit de faire les achats nécessaires avant le 31 Mai, afin de pouvoir clore le bilan annuel de la coopérative. - La kermesse se déroulera seulement dans les cours de l'élémentaire pour garantir la sécurité, les parents ne rentreront pas dans l'école et passeront par la rue Pêchinez.</p> <p>Mme Cruz invite tous les enseignants à venir avec ou sans participation à la kermesse afin de rendre ce moment festif un temps chaleureux de rencontre entre les professeurs et les parents</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Modalités d'inscription des futurs PS et des futurs CP selon la sectorisation</p> | <p>Inscriptions à l'école pour 2018/2019 http://www.ville-nogentsurmarne.fr/ecoles.htm Les inscriptions s'effectuent à la Maison de la Famille. En application de la sectorisation scolaire et selon les places disponibles, la répartition par établissement est en fonction du lieu de résidence de l'enfant. Une fois inscrits, les élèves sont ensuite admis par les directeurs des écoles, qui organisent librement les classes.</p> <p>Pour les futurs PS nés en 2015 : les nouveaux élèves qui entrent à Léonard de Vinci. Réunion d'information : le jeudi 14 Juin, de 18h à 19h, dans le réfectoire de Maternelle.</p> <p>Pour les futurs CP : 69 élèves inscrits à ce jour Réunion d'information : jeudi 29 juin de 18h à 19h dans le réfectoire élémentaire. Tous les élèves de GS de l'école Léonard de Vinci ne vont pas systématiquement au CP de l'école Léonard de Vinci. Certains peuvent être inscrits sur l'école Victor Hugo en fonction de leur adresse d'habitation. Un coupon est envoyé à chaque famille pour son lieu d'affectation.</p> <p>Dérogation : Une dérogation à la sectorisation scolaire peut être accordée, à titre exceptionnel, et au regard des effectifs, par le maire, principalement en cas de rapprochement de fratrie ou de réintégration de secteur. Pour ce faire les parents doivent formaliser leur demande auprès du service Enfance – Education – Jeunesse et remplir un dossier, lequel sera étudié lors d'une commission qui se réunit en mai. Cette commission est composée de l'inspecteur de l'Education nationale, du Maire Adjoint chargé du secteur et des directeurs de chaque école. Après la commission, les dérogations ne seront acceptées que si elles sont validées par les services de l'Education nationale, après accord des directeurs d'écoles concernés.</p> |
| <p>3^{ème} conseil d'école</p> | <p>Mardi 19 Juin de 18h à 20h</p> |
| <p>Fin de la réunion</p> | <p>L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00</p> <p style="text-align: right;">Rédigé par Mme Humblot et Mme Harmel</p> |